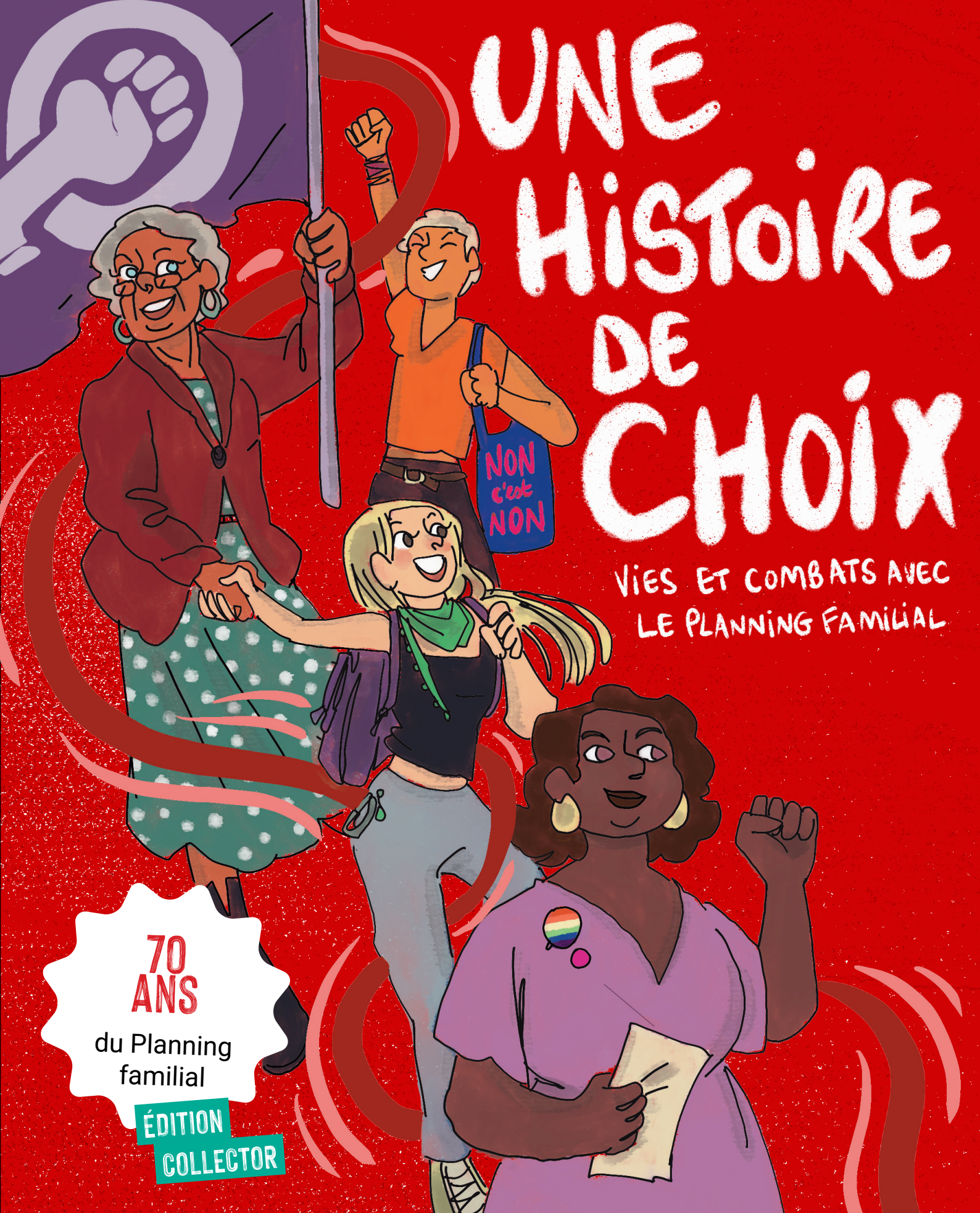

UNE HISTOIRE DE CHOIX
VIES ET COMBATS AVEC LE PLANNING FAMILIAL
NON c'est NON
70 ANS
du Planning familial
ÉDITION COLLECTOR

RIEN N'EST JAMAIS
DÉFINITIVEMENT ACQUIS.
IL SUFFIRA D'UNE CRISE POLITIQUE,
ÉCONOMIQUE OU RELIGIEUSE
POUR QUE LES DROITS DES FEMMES
SOIENT REMIS EN QUESTION.

Simone de Beauvoir

UNE HISTOIRE DE CHOIX

Vies et combats avec le Planning familial

le planning familial

70 ANS, ET TOUJOURS DES DROITS À DÉFENDRE

Un bel âge, pour une association qui a profondément changé le visage de la société française. En 1956, lorsque des personnes se sont réunies pour fonder *La Maternité heureuse*, qui deviendra le Planning familial, imaginaient-elles que leur combat pour la contraception allait secouer tout le pays, perdurer et prendre de l'ampleur de génération en génération ?

De la contraception au droit à l'avortement, de la lutte contre les violences conjugales au combat contre les violences sexistes et sexuelles, de la prévention des infections sexuellement transmissibles à la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA, en passant par l'idée révolutionnaire de mettre en place des cours d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle pour tous·tes, le Planning familial incarne 70 ans de conquêtes collectives pour l'accès aux droits et à l'autodétermination de tous·tes, à tous les âges de la vie. L'association s'engage pour des relations et une sexualité libres, épanouies, protégées des violences et respectueuses des choix de chacun·e.

L'HISTOIRE DU PLANNING FAMILIAL, C'EST AUSSI LA VÔTRE

Celle de vos grands-mères, de vos mères, de vos sœurs, de vos ami·es et peut-être de vous-même... Celle de toutes ces personnes qui ont, un jour, franchi la porte du Planning familial pour la première fois, le cœur battant, avec des questions, des doutes ou la volonté farouche de faire respecter leurs choix.

Si le nom de Planning familial résonne de façon familière à nos oreilles, rares sont les personnes qui connaissent réellement les actions quotidiennes de cette association féministe d'éducation populaire. Ni institution étatique, ni service public, et pourtant tellement indispensable à notre société !

L'histoire du Planning, c'est celle des bénévoles et des salarié·es à travers toute la France, de l'Hexagone aux territoires d'outre-mer. C'est la conquête du droit fondamental à l'avortement, légalisé en 1975, qu'il faut continuer à défendre. C'est la lutte contre l'invisibilisation des femmes touchées par le VIH/SIDA. Ce sont les alliances, anciennes et profondes, avec les militant·es LGBTQIA+ pour exiger l'égalité des droits. Ce sont de nombreuses victoires, parfois des revers, et toujours, des célébrations…

DES RÉCITS INTIMES, EN BANDE DESSINÉE, QUI RACONTENT NOTRE HISTOIRE COMMUNE. ET CETTE HISTOIRE, ELLE CONTINUE !

RACONTER LE PLANNING FAMILIAL, C'EST RAPPELER QUE RIEN N'EST JAMAIS ACQUIS

Chaque génération doit reprendre le flambeau, s'emparer de ses droits, les défendre, les étendre au plus grand nombre. Personne ne doit être oublié et être à la marge : ni les plus précaires, ni les travailleuses et travailleurs du sexe, ni les personnes étrangères ou immigrées, ni les personnes handicapées, ni les personnes racisées.

Les six histoires de ce livre racontent celles et ceux qui font vivre le Planning familial et les personnes accueillies chaque jour. Sous le regard de deux scénaristes et avec le trait de six illustratrices, leurs parcours, leurs paroles et leurs expériences incarnent nos combats. Autant de portes d'entrée pour comprendre notre histoire, nos engagements et les défis qui restent à relever.

ENCORE PLUS DE DATES →

COMBAT POUR LA CONTRACEPTION

1956 — Création de *La Maternité heureuse*

1961 — Ouverture du premier centre du Planning familial à Grenoble

1967 — Loi Neuwirth autorisant la contraception sur prescription

COMBAT POUR L'IVG

1972 — Procès de Bobigny, qui contribue à faire évoluer l'opinion sur l'avortement

1975 — Loi Veil autorisant l'IVG pour cinq ans

1979 — Loi Pelletier rendant définitive la loi Veil

TOURNANT FÉMINISTE

1981 — Conventions avec l'État et subventions permettant au Planning de développer ses actions

1982 — Loi Roudy prévoyant le remboursement de l'IVG

1983 — Le Planning se déclare féministe et s'engage contre les violences et les discriminations

1987 — Face à l'épidémie de VIH/sida, le Planning s'engage dans la prévention

NOUVEAUX COMBATS

1990 — Loi Calmat : le Planning peut dépister les IST et le VIH

1995 — 4e Conférence mondiale à Pékin consacrée aux droits des femmes et aux inégalités de genre

MILITER AVEC SON TEMPS

2001 — Loi relative à l'IVG et à la contraception ; l'éducation à la sexualité devient obligatoire à l'école

2009-2010 — Programmes *Handicap, et alors ?* et *Genre et santé sexuelle*

2013 — Loi Taubira ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe

2015 — Lancement du Numéro Vert National *IVG, Contraception, Sexualités*

2021 — La PMA ouverte à toutes

2022 — Le Planning se déclare intersectionnel

2024 — Inscription dans la Constitution de la liberté d'avorter

ENSEMBLE, ON AGIT !

EXEMPLES DE COMBATS COLLECTIFS

MOBILISATION CONTRE LA DESTRUCTION DE MILLIONS DE CONTRACEPTIFS

En 2025, l'administration américaine a annoncé vouloir détruire des millions de contraceptifs, estimés à 9,7 millions de dollars. Stockés en Belgique, ils devaient être détruits en France. Plus de 1,4 million de femmes en Afrique risquaient d'être privées de contraception, avec des conséquences majeures : grossesses non désirées, hausse de la mortalité maternelle, aggravation des inégalités de genre et recul des droits sexuels et reproductifs. Cette décision porte la marque d'une politique de contrôle du corps des femmes et de restriction des droits reproductifs.

Aux côtés d'Amnesty International France et Belgique, de la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF), de la Fédération laïque des centres de planning familial, de Médecins du Monde France et Belgique et de Sensoa, le Planning familial s'est mobilisé, épuisant toutes les voies juridiques et diplomatiques.

Face à l'inaction générale, les organisations ont mené une action symbolique : un braquage féministe de l'entrepôt belge où étaient stockés les contraceptifs, pour contraindre les gouvernements belge et français à agir et empêcher leur destruction.

ALERTES FÉMINISTES FACE AUX POLITIQUES D'EXTRÊME DROITE

En juin 2024, face au risque d'une arrivée de l'extrême droite au pouvoir lors des élections législatives anticipées, le Planning familial s'est mobilisé aux côtés de plus de 200 organisations françaises et européennes au sein de la coalition Alertes féministes.



©Brian May

L'objectif ? Alerter sur les conséquences de ces politiques pour les droits des femmes et appeler à leur faire barrage. Des féministes de pays où elles sont appliquées ont témoigné de leurs effets sur l'égalité de genre, les droits des personnes LGBTQIA+ et les droits et la santé sexuels et reproductifs.

PLAIDOYER COLLECTIF POUR LE DROIT À L'EVARS

Depuis 2023, le collectif **Droit à l'EVARS** réunit des structures de la société civile pour défendre la mise en œuvre effective de l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS). Elles apportent leur expertise sur l'égalité de genre, la santé sexuelle et reproductive, la prévention des violences sexistes et sexuelles et des infections sexuellement transmissibles, la lutte contre les LGBTQIAphobies et les mutilations sexuelles féminines, et l'inclusion des personnes en situation de handicap.



46 recommandations pour une véritable éducation à la sexualité

Les membres du collectif sont ALS (Association de lutte contre le sida et pour la santé sexuelle) ; Excision, parlons-en ! ; Fédération nationale des CIDFF (Centres d'information sur les droits des femmes et des familles) ; Fédération nationale Solidarité Femmes ; IDsanté ; le Planning familial ; Sidaction ; SNICS-FSU (Syndicat national des infirmier·es conseiller·ères de santé – Fédération syndicale unitaire) ; Stop Fisha ; SUD éducation.

La même année, le Planning familial, SOS homophobie et Sidaction, réunis au sein de Cas d'école, saisissent le tribunal administratif pour dénoncer l'inaction de l'État dans l'application de la loi de 2001. En 2025, le tribunal leur donne raison en reconnaissant la carence fautive de l'État.

La même année, le Conseil supérieur de l'éducation approuve le premier programme national d'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) à l'école primaire et d'EVARS au collège et au lycée. Pour la première fois depuis 2001, un cadre national définit les contenus à aborder à chaque niveau de la scolarité.

Cartographie des acteurs et analyses des stratégies contre l'éducation à la sexualité



« ON LUTTERA TANT QU'IL FAUDRA »

MON CORPS MON CHOIX

« LIBERTÉ, ÉGALITÉ, SEXUALITÉS »



Dessins de Gaëlle Hersent



En 1974

Je ne peux pas avoir ce bébé.

T'imagines, quand je l'ai annoncé à Jean, il s'est barré, il m'a dit que j'aurais dû faire attention !

Quel enfoiré... Je suis tellement désolée, Isa...

FILLE FACILE

HONTE!

BIEN FAIT

Comment je vais faire ?

Maintenant, on a le droit d'avorter... On pourrait demander de l'aide au Planning familial ?

J'ai tellement honte, Catherine... Qu'est-ce qu'on va penser de moi ?

Je t'accompagne...

Bon allez... Courage !

Mouvement Français pour le PLANNING FAMILIAL

Bienvenue !

On s'attendait à être jugées, ça a été le contraire...

Pour la première fois, on nous parlait comme si notre vie avait de la valeur.

Et j'apprenais des choses sur mon corps...

Mais... vous ne saviez pas tout ça ?

On ne savait rien ! J'ai découvert l'existence des règles le jour où je les ai eues !

Je suis choquée...

Nous, on a les séances d'éduc sex, et puis on trouve plein d'infos là !

Tu sais, tout ça n'est pas arrivé tout seul.

ENVIE D'EN LIRE PLUS ?

PROCUREZ-VOUS LE LIVRE DU PLANNING FAMILIAL

le planning familial

Couverture : © The Ink Link avec Blanche Sabbah